



Aujourd'hui, demain, pas de trêve pour nos revendications

Paris, le 24 mai 2024

Lettre à tous les collègues

SALAIRES ET TRAITEMENTS [SIGNEZ](#) MASSIVEMENT LA PETITION INTERSYNDICALE

Cher(e) collègue,

Nous sommes d'ores et déjà plus de 11 000 à avoir signé la pétition intersyndicale. Nous devons être très, très nombreux ; c'est le moment de vous exprimer.

Vous le savez, l'évolution de nos salaires et traitements ne suit ni les hausses de l'inflation, ni les augmentations du SMIC. C'est un choix délibéré de la DG et des ministères, et ce depuis la création de Pôle emploi.

Le décrochage devient important ! Désormais, les deux premiers niveaux de la grille de classification des agents de droit privé, auparavant largement supérieurs au SMIC, y sont aujourd'hui inférieurs !

Avec l'accélération de l'inflation depuis mi 2021, la situation devient intolérable.

A l'heure où le ministre du travail « *incite fortement les branches et les entreprises à négocier des revalorisations des grilles salariales* », il refuse de donner les moyens à Pôle emploi pour augmenter les salaires et traitements des agents de Pôle emploi.

C'est un comble alors que les pouvoirs publics sont sensés donner l'exemple en la matière !

FO oriente ses efforts pour que cela change au profit du personnel de Pôle emploi. Dès 2021 nous avons revendiqué une augmentation générale avec un minima débutant à 150€ net par mois.

Le malaise au sein de Pôle emploi est connu des pouvoirs publics, notamment depuis la grève du 1^{ER} février 2022. Depuis il n'a fait que s'amplifier et ne se limite d'ailleurs pas aux salaires !

Vous avez le moyen de vous exprimer en signant la pétition commune à toutes les organisations syndicales parties prenantes à la négociation salariale. Elle prolonge une déclaration commune faite en ouverture de la première séance de négociation du 11 avril ; une deuxième séance se tiendra le 5 juillet prochain.

D'ici cette date, il est encore temps de [signer](#) la pétition ! Le ministère, la Direction Générale doivent entendre que cela gronde.

Nous comptons sur l'implication de chacun(e)

Cordialement,

Les délégués syndicaux centraux



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

